

Cahier des Charges ingénierie collective

Remplir un dossier de subvention dans le cadre de la politique de la Ville

Constat

Pour donner suite à la sortie de l'appel à projet de la politique de la ville le 23 janvier 2019, il a été demandé au DLA Saint-Martin, de proposer un atelier permettant aux associations d'optimiser leur demande de subvention.

Objectifs à atteindre

*Afin de répondre à la problématique, nous souhaiterions mettre en place une ingénierie collective sur la complétude du dossier CERFA 12156*05 dans le cadre de l'appel à projet de la Politique de la Ville :*

Le projet et l'action

- *Définir le projet d'action en cohérence avec le projet associatif de la structure*
- *Vérifier les critères du projet vis-à-vis du cahier des charges de l'appel à projet*
- *Informers les instances décisionnelles au sein de l'association*
- *Rassembler les documents administratifs et comptables indispensables*
- *Définir les objectifs du projet,*
- *Définir les besoins liés au projet,*
- *Définir les critères d'évaluation du projet*

A l'issue de la formation, le participant devra :

- *Avoir défini l'action et ses objectifs,*
- *Avoir défini la liste chiffrée de charges liées à l'action*
- *Savoir compléter le dossier CERFA 12156*05 sur le portail DAUPHIN*

Méthodologie

Il sera demandé à chaque structure participante de transmettre, lors de l'inscription à l'atelier, différents documents en fonction des demandes du prestataire. En effet, ainsi que rappelé ci-dessus, au-delà de l'apport de compétences et de références pratiques, cet atelier devra permettre à chaque structure de travailler sur ses propres problématiques avec l'appui d'un consultant. Une mise en pratique des différents éléments abordés à l'issue de chaque journée et une présentation des premiers résultats lors de la séance suivante pourra être envisagée.

L'accompagnement a ainsi pour objectif de mettre en relation les structures avec des experts (et non de simples formateurs) capables d'apporter à la fois des éléments théoriques mais aussi des clefs d'analyse pratique et des orientations en termes de démarche à partir des questionnements posés par les participants.

MODALITES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Les domaines de compétences requis pour cette intervention sont :

- *Compétences en projet associatif,*

- Compétences en mise en place de projet,
- Connaissances des institutions locales de Saint Martin,
- Connaissance du milieu associatif local et de ses spécificités,
- Bilingue français/anglais.

Une expérience de l'appui aux acteurs associatifs employées est indispensable ainsi qu'une pratique du diagnostic collectif et de l'animation de sessions d'appui-conseil collectives.

Modalités de participation à l'Atelier

Participants : un dirigeant bénévole ou un directeur ou directeur/coordonateur salarié. La séance comptera entre 5 et 10 participants.

Modalités générales : se référer au document annexe « Modalités Générales ».

Délais de réponses

Ouverture de l'appel à proposition	Lundi 28 janvier 2019
Clôture de l'appel à proposition	Mercredi 6 février 2019 minuit
Réponse au candidat retenu	Jeudi 7 février 2018

Modalités de fonctionnement : Le consultant devra alterner apports théoriques et pratiques si possible sur la base des cas concrets des associations participantes. La prestation demandée ne s'apparente pas à une formation mais bien à un atelier collectif dont l'objet est de favoriser les échanges et les synergies entre les participants et de les aider à améliorer leurs propres pratiques.

Durée et modalités de l'accompagnement :

- **Durée** : 1 jour d'accompagnement de préférence le jeudi ou vendredi 7H (à déterminer avec le DLA) + 1h/association
- **Date de réalisation des ateliers** : Jeudi 14 février 2019 en collectif et samedi 16 février en individuel.
- **Lieu** : à déterminer par le prestataire.
- **Conditions d'inscription** : être une association déclarée depuis plus d'un an avec un bureau actif et remplir les prérequis demandés déterminer par le DLA

Cette action est cofinancée par :



Cette action est co-financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel FSE/ FEDER 2014-2020 en Guadeloupe et à Saint-Martin